

223C0534  
FR0000184798-FS0269

4 avril 2023

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**ORPEA**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 avril 2023, la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 30 mars 2023, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ORPEA et détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 1 267 573 actions ORPEA représentant autant de droits de vote, soit 1,96% du capital et 1,86% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Goldman Sachs International	1 224 673	1,89	1 224 673	1,79
Goldman Sachs Bank Europe SE	33 958	0,05	33 958	0,05
Goldman Sachs & Co LLC	4 584	0,01	4 584	0,01
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	4 358	0,01	4 358	0,01
<b>Total The Goldman Sachs Group, Inc.</b>	<b>1 267 573</b>	<b>1,96</b>	<b>1 267 573</b>	<b>1,86</b>

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ORPEA hors marché et d'une diminution du nombre d'actions ORPEA détenues par assimilation, au résultat desquelles l'exemption de *trading* s'applique pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

À cette occasion, la société Goldman Sachs International a franchi individuellement en baisse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 1 083 824 actions ORPEA (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions ORPEA et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 33 718 actions ORPEA (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 33 710 actions ORPEA résultant de la détention de 8 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 16 juin 2023 et le 15 septembre 2023, à des prix compris entre 10 € et 20 € ; et
- 8 actions ORPEA résultant de la détention de 2 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 15 mai 2023 et le 26 juin 2023 ; et

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 64 693 851 actions représentant 68 267 632 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.